

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire ;
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 19 NOVEMBRE

Un chapitre secret de l'Internationale

M. Lafargue est-il Français ?

— Oui, affirment les radicaux.

— Non, répondent les opportunistes.

D'un long débat devant la sous-commission du 7^e bureau, n'a pas jailli la lumière, mais ce n'est pas là que se sont produites les révélations les plus curieuses et les plus concluantes à la fois.

Avant de comparaître devant elle, M. Lafargue se promenait dans le salon de la Paix. Un rédacteur du *Matin* l'a pris au passage.

« — Quelle a été la part prise par vous à la Défense nationale en 1870-1871 ?

— Il est fort exact, comme on l'a dit, que je n'ai pas pris le fusil, mais j'ai tout de même contribué à la défense lors de l'invasion.

« Ce que je vais vous dire est un chapitre de l'histoire secrète de l'Internationale. Un peu après que j'eus aidé à proclamer la République à Bordeaux, le conseil général de l'Internationale me donna une mission, celle de renouer les relations des sections françaises avec le centre de cette puissante association. Ce fait a été établi dans l'enquête sur le 18 mai.

« Le conseil général de l'Internationale, dès que la République fut proclamée en France, donna le mot d'ordre à ses affiliés de toute l'Europe pour qu'ils fissent tous leurs efforts en faveur de notre pays. Tant que la guerre se faisait entre l'empire français et le roi de Prusse, l'Internationale n'avait pas à intervenir. Mais dès que la République fut proclamée, elle mit son influence au service de la France.

« Et cette influence eut ce résultat d'appeler en France des milliers d'internationaux qui s'engagèrent dans les armées françaises jusqu'à la fin de la guerre. Cela vous explique qu'il se soit trouvé un aussi grand nombre d'étrangers parmi les soldats de la Commune. »

Et ses souvenirs ne trompent pas M. Lafargue : c'est en présence de M. Ranc qu'il ajoutait quelques minutes plus tard :

« J'agissais au nom de l'Internationale et le gouvernement de la Défense nationale était loin de paralyser notre action, car il la savait utile à la défense. Ainsi, à cette époque, j'étais rédacteur à la Tribune avec Deligny, aujourd'hui conseiller municipal de Paris ; j'étais en relations suivies avec le pasteur Steeg et tous les républicains de marque du temps ; j'avais une correspondance active avec tous les groupes républicains du Midi. »

« Quel a été le résultat des efforts des internationaux, si bien vus et même encouragés par « tous les républicains de marque du temps ? » D'amener en France des « milliers d'internationaux », qui ne firent aucun mal aux Prussiens, bien entendu, mais qui s'abattirent comme des vautours sur notre malheureux pays, et, la guerre terminée par une effroyable

série de désastres, se retrouvèrent presque tous dans les bandes de la Commune.

Tel a été, en 1870-71, le rôle de l'Internationale. Ceux qui connaissent l'histoire contemporaine ne l'ignoraient pas, mais le témoignage d'un internationaliste n'était pas inutile ; les « républicains de marque », qui écartent volontiers les souvenirs gênants, ont, en effet, un peu trop oublié la part qu'ils ont prise, et à laquelle ils ont droit, dans ce chapitre secret de l'Internationale.

GEORGES HULLARD.

INFORMATIONS

LA COUR DE NÎMES ET LES VOLEURS DE LA LOTERIE DE BESSÈGES

On lit dans le *Figaro* :

« Il n'y a qu'un cri sur l'usage scandaleux que la Cour de Nîmes a fait de la loi Bérenger en faveur des voleurs de la loterie de Bessèges.

« C'est tout à fait méconnaître l'esprit de cette loi. Dans la pensée de son inspirateur, elle est destinée à préserver des suites d'une première faute les malheureux qui ont péché par légèreté, par étourderie, qui se repentent, qui veulent et qui peuvent revenir au bien. Il s'agit de leur épargner la promiscuité et surtout le mauvais exemple de la prison.

« Presque tout le monde avait rendu hommage à l'inspiration de cette loi Bérenger ; pourquoi faut-il que la politique vienne s'y mêler et donner une apparence de raison aux objections des routiniers qui n'y voyaient qu'un affaiblissement de la justice, une prime offerte aux prévenus bien recommandés ?

« On cherche vainement, en effet, quels prétextes les juges de Nîmes ont pu imaginer pour s'abandonner à leur scandaleuse indulgence. Ni le pâtissier Manificier ni le percepteur Blayn n'ont obéi à un entraînement de jeunesse ; ils ont, par des combinaisons longuement préméditées, en pleine connaissance de cause, volé l'argent des pauvres ; de plus, le percepteur était un cheval de retour, qui avait commis un premier détournement. Or, non seulement les juges leur ont accordé le minimum de la peine, mais, grâce à l'abus qu'ils ont fait de la loi Bérenger, les deux larrons vont rentrer chez eux libres, pouvant jouir sans remords comme sans danger du fruit de leurs larcins. Il faut voir ces choses-là pour y croire.

« Quelle idée les juges de Nîmes se font-ils de leur devoir ? Où les recrute-t-on ? D'après quelle morale réglent-ils leurs arrêts ? Ont-ils subi une influence occulte, et la protection mystérieuse à laquelle le percepteur Blayn a dû déjà sa réintégration dans l'administration s'est-elle encore une fois étendue sur lui ? Les causes de l'indulgence des juges ne seraient pas très nobles, mais cela serait moins inquiétant que si nous étions forcés de les croire étrangers à la notion du bien et du mal. »

LES GRÈVES

La grève des bassins houillers se généralise et menace de durer.

Dans le Pas-de-Calais, les mineurs ont reçu le paiement de leurs deux quinzaines d'octo-

bre et ils ont touché hier la première quinzaine de novembre, ce qui représente un total de 2 millions de subsides.

Les grévistes n'ont rien prélevé pour les fournisseurs et ils ont réalisé leurs provisions de chauffage ; ils se sont ainsi assuré un mois d'existence.

Des patronilles de nuit ont été organisées par eux pour empêcher les dissidents de se rendre au travail.

En somme, on compte jusqu'à présent 33,500 grévistes, et le mouvement commence à s'étendre dans le bassin houiller du Nord.

La grève a déjà été votée par les mineurs de l'Escarpelle.

Les ouvrières de la manufacture d'allumettes de Marseille viennent de se mettre en grève.

Elles sont décidées à ne pas reprendre le travail, si l'on ne fait pas droit à leurs revendications.

Les ouvrières cartonnières de la fabrique Amphoux et C^o font cause commune avec les allumettières, ce qui porte à 530 environ le nombre des grévistes.

On craint que les ouvrières de la manufacture des tabacs ne se mettent aussi en grève.

Des dernières recherches faites au sujet de la nationalité de Lafargue, il résulterait que ni son père, né à Cuba, ni lui-même, n'ont jamais été inscrits sur les registres du Consulat de France.

La visite de M. Carnot à Reims a coûté à la municipalité la bagatelle de 59,600 francs !

M. le Président de la République étant resté à Reims depuis neuf heures du matin jusqu'à dix heures et demie du soir, ses frais de séjour reviennent à 4,400 francs par heure, plus de 73 francs par minute !

OFFICIER ATTAQUÉ

On écrit de Toulon, 17 novembre :

« Mardi soir, à environ deux cents mètres de la gare de la Crau, M. le capitaine de frégate Benet venait de faire une excursion et se rendait à Toulon, lorsqu'il fut arrêté par un individu en civil, mais portant un képi, qui lui cria : « Qui vive ? halte-là ! si tu es moco, tu ne passera pas. »

« L'officier crut d'abord à une plaisanterie, mais, néanmoins, se mit en garde avec sa canne. Au même moment, cachés derrière des arbres, surgirent trois militaires armés, et tous quatre se précipitèrent sur M. Benet.

« Ils réussirent à terrasser l'officier et lui volèrent sa sacoche.

« Le capitaine se rendit à la gare et demanda main-forte ; mais il n'y avait que deux employés.

« Ses agresseurs arrivèrent en même temps que lui et continuèrent à l'injurier. L'officier, qui était en civil, ne fit pas connaître sa qualité, et pour ne pas donner de soupçons prit un billet de 3^e classe pour Toulon.

« Les autres le suivirent, et, dès l'arrivée en gare de Toulon, il les fit arrêter. »

ÉVÊCHÉS VACANTS

La mort de l'archevêque de Sens porte à quatre le nombre des évêchés vacants.

Ce sont ceux d'Angoulême, Saint-Flour, Arras, et l'archevêché de Sens.

Les difficultés les plus grandes subsistent toujours pour le choix des titulaires. Rome refuse les candidats du gouvernement.

A l'heure qu'il est, un seul prêtre est accepté de part et d'autre : c'est le futur évêque d'Angoulême ; mais M. Fallières a déclaré au nonce que son nom ne paraîtrait à l'*Officiel* que lorsque le prêtre proposé pour Saint-Flour serait agréé.

LETTRE DE M^{GR} GOUTHE-SOULARD

Avant sa comparution devant la Cour d'appel de Paris, M^{GR} Gouthé-Soulard a tenu à s'expliquer sur les poursuites dont il est l'objet.

Il a donc adressé à M^{GR} Turinaz, évêque de Nancy, la lettre suivante :

« Aix, 14 novembre 1891.

» A Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Nancy.

» Monseigneur,

» Je connais de très vieille date vos sentiments à mon égard ; nous n'avons l'un et l'autre que l'unique ambition de défendre les droits de l'Eglise et de notre chère France : j'ai à peine besoin de vous remercier de vos cordiales sympathies dans l'affaire qui m'amène devant la Cour d'appel de Paris.

» Je ne serai pas embarrassé pour me justifier. J'ai vengé Dieu et la France : Dieu outragé dans son vicaire par le cri de : *A bas le Pape !* la France outragée dans mes compatriotes, par les cris : *Vive Sedan ! Mort aux Français !*

» Je défie tous les légistes de la terre de trouver autre chose dans cette lettre devenue célèbre. Je l'ai écrite sous l'empire d'une vive émotion, qui était moins à l'adresse des Italiens, qui faisaient leur métier, qu'à l'adresse de nos gouvernants qui ne faisaient pas leur devoir.

» Quant à M. Fallières, que je ne connais ni d'Eve ni d'Adam, que je n'ai jamais voulu le moins du monde outrager ni dans son honneur, ni dans sa délicatesse, il était personnellement aux antipodes de ma pensée.

» Une petite fille des environs d'Aix a très bien rendu la situation dans son langage naïf.

« — Maman, dit-elle à sa mère, en rentrant le soir de l'école, maman, la dame a dit que l'archevêque sera mis en prison.

« — Et pourquoi, mon enfant ?

« — Parce que... parce qu'il a écrit une lettre à un monsieur. »

« C'est parfaitement exact.

» M. Fallières était un monsieur qui a reçu ma lettre ; mais j'avais mieux à faire que de m'occuper de la personne de M. le ministre des cultes. S'il n'est jamais outragé dans son honneur et sa délicatesse que par l'archevêque d'Aix, il sera l'homme le moins outragé de France.

» Recevez, cher et vénéré Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués in Christo.

» † XAVIER, archevêque d'Aix. »

ÉTRANGER

AUTRICHE. — La panique produite à la Bourse de Vienne par les déclarations prêtées à l'empereur a amené une démarche de la Chambre des agents de change dont le bureau se rendra en délégation près du ministre des finances pour le prier d'obtenir que le gouvernement fasse rechercher par les voies judiciaires les auteurs de la dernière panique qui s'est produite à la Bourse.

Ladite Chambre a en même temps constitué, dans ce but, une commission d'enquête.

M. de Kalnoki a fait à la délégation autrichienne de nouvelles déclarations dont il résulte « qu'il n'existait pas de contradiction entre le discours du trône et l'exposé qu'il a fait samedi. C'est qu'en effet, malgré les armements actuels, il y a eu des moments où la situation a été plus tendue qu'à l'heure présente. La contradiction est donc seulement entre une situation relativement satisfaisante et des armements incessants. »

Le ministre expose ensuite que la triple alliance est le pivot de la situation actuelle. Le ministre déclare catégoriquement que le gouvernement autrichien n'a jamais pensé à étendre le territoire de l'empire dans la péninsule balkanique ni à marcher en avant sur Salonique.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 novembre 1891.

La première partie de la Bourse se passe en panique provoquée par des liquidations d'acheteurs que les intermédiaires ont mis en demeure de fournir des couvertures nouvelles ou de liquider. Les nouvelles reçues de Berlin achèvent la déroute. La Rente Italienne, par suite de la dissolution de son syndicat allemand, s'effondre à 86.45; chaque membre du syndicat ayant repris sa liberté d'action cherche à se dégager sur notre marché qui est encore le seul sur lequel on trouve de l'or.

L'ancien 3 0/0 après être descendu à 93.25 se relève à 93.72; le nouveau à 92.72 après 92.35 et le 4 1/2 à 104.05 après 103.95.

Le Rouble est tombé à Berlin à 188 1/2 entraînant les fonds russes qui se relèvent en clôture avec une légère avance sur les cours de la veille. Le Portugais et l'Extérieur sont revenus à leurs cours d'hier après un léger fléchissement qui était la conséquence d'une perturbation momentanée du marché.

Les sociétés de crédit ont bien résisté à cet ébranlement général; elles regagnent sans effort ce qu'elles perdaient au début. La Banque de Paris reste demandée à 662; le Crédit Foncier à 1170; la Société Générale à 475; le Crédit Lyonnais à 752 après 745; le Crédit Mobilier à 210. Le Nouveau Comptoir conserve avec peine le cours de 500.

Le Crédit Foncier de Tunisie est recherché par l'épargne en raison de la progression de ses opérations de prêts.

L'Action Immeubles de France se négocie à 472.50.

L'Obligation Porto-Rico varie de 490 à 487. Les Chemins Economiques cotent 394.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Les élèves-officiers de la cavalerie

La promotion du 4^{er} novembre a été pour les élèves-officiers de la cavalerie, sortis de Saumur au mois de septembre dernier, une véritable déception. Tous s'attendaient, leur congé de deux mois terminé, à obtenir le grade de sous-lieutenant, dont ils possèdent le brevet, mais cet espoir ne s'est pas réalisé.

Il faudrait cependant envisager, une fois pour toutes, les conditions dans lesquelles sont placés ces élèves-officiers, à leur sortie de l'École.

Le cours de Saumur n'a pas eu seulement pour objet de leur enseigner toutes les connaissances nécessaires à l'officier de cavalerie, sa portée est plus haute: il doit aussi acheminer ces sous-officiers vers une situation sociale toute différente de celle dans laquelle ils viennent de passer un certain nombre d'années. C'est une période non seulement d'ins-

truction, mais aussi d'éducation militaire, et on oublie malheureusement trop cette dernière partie. Par suite d'errements de date récente, après avoir fait parcourir à ces futurs officiers les étapes destinées à les mettre à la hauteur d'une situation nouvelle, on s'empresse de les replacer dans le rang: on n'est pas plus illogique.

Ils sont, nous le voulons bien, assimilés aux adjudants, mais on ne trouve leur grade défini dans aucun règlement; les hommes de troupe, leurs anciens camarades, ne savent quelle dénomination leur donner. Dans certains régiments, il font le service d'adjudant; dans d'autres, ils exercent le commandement d'un peloton dont le chef est absent. Dans le premier cas, ils retombent au rang de sous-officier, et dans le second, de quelle utilité peut être un chef de peloton appelé à disparaître du jour au lendemain; quelle autorité a-t-il?

Pour justifier une situation aussi anormale, on invoque la raison d'économie.

Nos oreilles sont rebattues de ce cliché dont on abuse et qui, dans l'espèce, est inexact; les nominations des élèves-officiers de la cavalerie sont prévues dans le budget, au même titre que celles des élèves-officiers de l'infanterie, de l'artillerie et du génie; or, ces derniers n'attendent pas leur promotion pendant une année; la Direction de l'infanterie a même déjà fait connaître que tous les élèves, actuellement à Saint-Maixent, seraient nommés immédiatement après avoir satisfait aux examens de fin d'année.

On voudrait d'ailleurs tarir la source du recrutement des officiers de cavalerie, qu'on ne s'y prendrait pas autrement qu'on ne le fait aujourd'hui.

Au moment où plusieurs sous-officiers, en septembre dernier, ont voulu se rengager pour continuer leur carrière et arriver au grade de sous-lieutenant, on leur a annoncé que le bureau des rengagements était fermé et qu'ils eussent à passer plus tard; ils ont dû, bon gré, mal gré, quitter le service actif avec leur classe et sont aujourd'hui versés dans la réserve. C'est là une perte au point de vue de la solidité des cadres et une mesure de brutalité à l'égard de ces jeunes gens.

Aujourd'hui, les aspirants-officiers sont à peine remis des fatigues des manœuvres qu'on leur annonce un examen écrit pour le 2 février, examen auquel il leur est impossible de se préparer, concurrentement avec la reprise de l'instruction des recrues. On pourrait croire que ces examens précipités ont pour but de hâter l'admission des élèves-officiers à Saumur, en adoptant la date du 1^{er} avril, comme pour les Ecoles de Saint-Maixent et Versailles et en alternant avec la sortie des élèves de Saint-Cyr, en octobre.

Mais non! ces examens écrits seront suivis d'examens oraux qui commenceront en mai et continueront à trainer jusque vers le 12 octobre, date d'entrée des élèves-officiers à Saumur.

En vérité, cette procédure, longue et intempestive, énerve les régiments, fatigue les meilleurs sujets et conduit à un découragement qu'il serait facile d'éviter, si la 2^e Direction se décidait à opérer, comme dans les autres armes, dussent quelques cadres de Saumur être un peu molestés dans leurs projets de villégiatures. (Progrès militaire)

LES SOUTIENS DE FAMILLE

On sait que, en vertu de la nouvelle loi militaire, les soutiens de famille et les fils uniques ou aînés de veuve ne sont appelés au service actif que pour un an, de même que les élèves de certaines écoles, les séminaristes, et d'autres catégories de jeunes gens spécialement désignés.

Une circulaire ministérielle avait, à très juste titre, décidé que les soldats d'un an seraient incorporés dans un des régiments de leur subdivision militaire, afin de ne pas trop les éloigner de leur famille ou du lieu de leurs études, et de leur permettre de profiter utilement des permissions les plus courtes. D'au-

tre part, l'administration militaire réalisait ainsi une économie appréciable en évitant les frais d'un long transport pour les hommes qui devaient effectuer un service actif de courte durée.

Or, cette année, il paraît que ces soldats d'un an ont été dispersés aux quatre coins du territoire. Ainsi, par exemple, beaucoup de jeunes gens du département de la Charente, appelés pour un an, au lieu d'être affectés aux garnisons voisines, sont envoyés à l'autre extrémité de la France, à Toul!

Le ministre de la guerre a-t-il modifié ses instructions, ou les bureaux de recrutement les ont-ils oubliées? Il serait nécessaire d'être renseigné.

M. Cunéo d'Ornano, député de Cognac, compte, nous dit-on, adresser sur ce point une question au gouvernement.

On vient d'afficher dans les mairies le tableau des classes astreintes au service militaire.

Sont comprises du 1^{er} novembre 1891 au 31 octobre 1892:

Dans l'armée active: les classes de 1890, 1889, 1888.

Dans la réserve: les classes de 1887 à 1881 inclusivement.

Dans l'armée territoriale: les classes de 1880 à 1875 inclusivement.

Dans la réserve territoriale: les classes de 1874 à 1866 inclusivement.

Toutefois, la classe de 1866 sera libérée définitivement le 1^{er} janvier 1892.

On a cru remarquer que les années dans lesquelles de violentes tempêtes se produisaient vers le milieu de novembre, sont généralement remarquables par la douceur de l'hiver. Si les froids se produisent, ce n'est que tardivement. L'ouragan du 11 semble donc infliger un démenti aux prédictions qu'on avait hasardées relativement à la rigueur du prochain hiver, et qui ne reposent, d'ailleurs, sur aucun fondement sérieux.

Le *Courrier de Saumur* est manifestement ennuyé des révélations de M. Sourdeau et de celles qu'un électeur saumurois a confiées à la *Petite Loire*. Pour dépister ses lecteurs, il intervertit les rôles et s'en prend aux « cléricaux »!!

Cette tactique n'est pas nouvelle, mais elle ne donne pas de solution. Le *Courrier* se garde de justifier le Comice agricole d'avoir empoché 41,000 francs et laisse peser sur la commission l'accusation portée par le correspondant de la *Petite Loire*.

C'était là cependant toute la question.

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL LACRETELLE

Hier mercredi, ainsi que nous l'avions annoncé, ont eu lieu à Angers les obsèques du regretté général Lacretelle, député de l'arrondissement de Baugé.

La cérémonie religieuse a été faite à Beaucouzé à dix heures du matin. Le cortège est arrivé à la maison mortuaire, à Angers, boulevard de Saumur, à midi et demi, et est reparti à une heure et demie pour le cimetière de l'Est.

Les honneurs militaires étaient rendus par un bataillon du 2^e pontonniers, deux escadrons du 1^{er} cuirassiers et un bataillon du 135^e de ligne.

L'absoute a été donnée par M^r Freppel, évêque d'Angers.

Au cimetière, M. Berger, député, et le général Derroja, ancien commandant du 2^e corps, ont prononcé des discours.

Nous reviendrons demain sur cette cérémonie imposante.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Séance du 22 novembre 1891, de 2 heures à 4 heures du soir, au Stand de l'École de cavalerie.

Clôture du concours public au fusil Gras, à 200 mètres:

1^o Tir en cible fixe. — Deux séries consécutives, 2 fr. — Trois prix.

2^o Tir à volonté. — Une série, 1 fr. — Six prix.

Concours mensuel pour les sociétaires (clôture):

1^o Fusil Gras, à 200 mètres: 30 centimes la série.

2^o Revolver, à 30 mètres: 50 centimes la série.

Une médaille à chaque cible.

Distribution des prix, à 5 heures du soir, au siège de la Société.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

LA FOURNITURE DES FOURRAGES POUR LE 9^e CORPS

Voici le relevé des adjudications des fournitures de fourrages à la ration à faire du 1^{er} novembre dernier au 31 octobre 1892, dans le 9^e corps d'armée:

Tours, Cuvier, de Neuillé-Pont-Pierre. — Poitiers, Bessereau, de Châtellerault. — Châteaunoux, Jugeat, d'Issoudun. — Niort, Bessereau, de Châtellerault. — Saint-Maixent, Schaffauser, d'Angers. — Angers, Cuvier, de Tours. — Saumur, Bessereau, de Châtellerault. — Camp du Ruchard, Cuvier, de Neuillé-Pont-Pierre. — Châtellerault, Paul Pillot, de Châtellerault. — Issoudun, Guignaud-Pigelet, d'Issoudun. — Parthenay, Paul Pillot, de Châtellerault. — Thouars, Paul Pillot, de Châtellerault. — Cholet, Bessereau, de Châtellerault.

LE SOUS-LIEUTENANT PY

M. Py, nommé sous-lieutenant au 6^e cuirassiers au commencement de cette année, est mort dans sa famille, à Senoncourt (Haute-Saône), où il était en congé de convalescence.

Quoique d'une santé délicate, M. Py ne s'était pas moins fortement surmené alors qu'il était élève-officier à Saumur; et dans son nouveau régiment il était considéré comme un officier très zélé. C'est avec un vif chagrin qu'il avait dû renoncer, à cause de son état de santé, à prendre part aux dernières manœuvres.

ANGERS. — L'*Arjou* publie une lettre qui prouve à quels procédés odieux les laïciseurs ne craignent pas de recourir pour peupler leurs écoles vides.

Le fait s'est passé à Angers même, dans l'un des faubourgs les plus peuplés. Nous citons:

« Il faut tout d'abord vous dire que la distribution des bons du Bureau de bienfaisance a été confiée, pour le quartier en question, à la titulaire de l'école laïque. Quel heureux choix pour assurer l'impartiale répartition des bons, cours!

» Une pauvre femme a une de ses petites filles malade, bien malade. Elle va chercher un bon de médecin. Notez qu'elle est inscrite sur la liste du Bureau de bienfaisance.

» — Où vos filles vont-elles à l'école? demande l'institutrice.

» — Chez les bonnes Sœurs...

» — Chez les bonnes Sœurs! et vous avez le courage de venir me demander un bon!

» — Mais... je suis du Bureau de bienfaisance, et ma petite fille est bien malade.

» — Allez! vous n'aurez de bon que si vos filles viennent à mon école.

» Quelques jours après, la sœur de la petite malade vint toute en larmes trouver la religieuse.

» — Ma chère Sœur, lui dit-elle en sanglotant, je ne vais plus revenir à votre école.

» — Pourquoi donc, mon enfant?

» — Parce que maman a dit qu'elle ne pouvait pas laisser mourir ma sœur, et que pour avoir un bon de médecin, il fallait aller à l'école laïque. »

M. d'Haussonville à Tours

M. le comte d'Haussonville a passé à Tours la journée de lundi 16 novembre.

Dans l'après-midi, il s'est entretenu avec les membres du Comité de la situation politique générale et de questions d'organisation intérieure.

Le soir, il a pris la parole devant une réu-

on nombreuse presque exclusivement composée d'ouvriers de la ville.

M. d'Haussonville s'est félicité de l'occasion qui lui était ainsi offerte de s'adresser à un auditoire populaire.

« J'ai plusieurs fois, a-t-il dit, fait l'expérience, entre autres à Nîmes, à Bordeaux, à Toulouse, que c'est dans les rangs du peuple que la Monarchie trouve aujourd'hui ses serviteurs les plus fidèles et les plus résolus. »

Il a félicité ses auditeurs du courage avec lequel ils affirmaient leurs opinions royalistes et catholiques.

Faisant allusion à l'attitude du gouvernement dans l'affaire des pèlerinages à Rome et aux poursuites dirigées contre M^r Gouthe-Soulard, il s'est écrié :

« Le jour où M^r l'archevêque d'Aix comparaitra devant la Cour de Paris, c'est la France catholique tout entière qui comparaitra avec lui, et, acquittée ou condamnée, elle ne l'oubliera pas ! »

Il a parlé ensuite des études que M. le Comte de Paris a entreprises autrefois sur la condition des ouvriers en Angleterre, de celles qu'il poursuit encore aujourd'hui et dont il publiera peut-être un jour le résultat, car il veut faire profiter les ouvriers français des facilités que lui donne l'exil pour étudier sur place la législation et les mœurs anglaises en matière sociale.

M. d'Haussonville a ajouté quelques paroles émues sur les tristesses que l'exil inflige à ce Prince si Français de cœur, qui n'aspire qu'à une chose, c'est à être, comme lui-même l'a dit un jour, le premier serviteur de la France, et il a exprimé, en terminant, la confiance qu'un jour à venir la France le rappellera.

C'était plaisir de voir tous les braves ouvriers présents acclamer l'éloquent et honoré représentant de M^r le Comte de Paris ; tous sont venus lui serrer la main en signe de reconnaissance pour les bonnes paroles qu'il venait de prononcer au milieu d'eux ; leur enthousiasme traduisait exactement les sentiments inébranlables dont ils sont animés, et aussi les espérances que le plus honnête et le plus pur patriotisme entretient au fond de leurs cœurs.

ERNEST MAZÉREAU.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 17 novembre. — Emilie-Clara Tête-Doye, rue Notre-Dame.

MARIAGES

Le 18 novembre. — Ernest Rigolet, marchand ambulancier, a épousé Philomène-Joséphine Fraigneau, journalière, tous deux de Saumur ; — Etienne Noël, typographe, a épousé Thérèse-Marie-Louise Bouin, sans profession, tous deux de Saumur.

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

René marchait, marchait toujours, la tête baissée, seul parmi l'indifférence de tous les inconnus qu'il croisait, et dont quelques-uns peut-être cachaient des douleurs pareilles aux siennes. Il remonta l'avenue Philippe-Auguste, et, après avoir longé le mur du Père-Lachaise, pénétra dans le cimetière, espérant sans doute y ressentir quelque chose de la paix profonde, du Nirvâna souhaité par ceux qui souffrent.

La douceur des premiers soleils ranimait déjà les arbustes où pointait la sève. Le craquement du sable sous les pas réveillait le silence de sommeil où vibrait seul le trille d'un ruisseau, en chasse sous le lierre des vieilles tombes. Quelques fleurs s'ouvraient, perdues dans une herbe lugubrement épaisse. C'était la partie ancienne du cimetière, le quartier des morts depuis longtemps oubliés.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

DÉCÈS

Le 18 novembre. — Martine Régle, veuve Jean-Charles Gautron, 73 ans, à l'Hôpital.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures.

Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

LUNDI 25 Novembre 1891

L'ONCLE CÉLESTIN

Opérette nouvelle en 3 actes, de MM. Ordonneau et Keroul, musique d'Edmond AUDRAN, l'auteur de la Mascotte.

ON COMMENCERA PAR

UNE DATE FATALE

Comédie en 1 acte, de Quatrelles.

L'influenza

Il y aura bientôt trois ans que, dans un lot de tapis d'Orient, si l'on en croit la chronique, nous arriva de tout là-bas, là-bas, une maladie qui, méprisée au début par les médecins qui la traitaient sous jambe, sut se faire classer par eux en bonne place du cadre nosologique, en affirmant sa personnalité par une collaboration active à la statistique municipale, côté des décès.

Positivement, la fièvre typhoïde, la pneumonie en ont été jalouses, la bronchite et la grippe surtout.

Se voir battu par un inconnu n'est jamais agréable, mais quand il y a lutte, même lorsqu'on a le dessous, on a toujours l'immense satisfaction d'avoir résisté et de n'avoir mis bas les armes qu'après avoir sauvé l'honneur.

Avec l'influenza pas de lutte possible.

Paf, un frison, un éternuement, une fièvre intense ça y est, en moins de temps qu'il n'en faut à un train de chemin de fer pour écraser un autre, vous êtes terrassé, couché dans votre lit.

Il paraît que, dès le mois d'octobre, le Sénat, la Chambre, le Palais, ont été influencés (sans jeu de mots). Voyez l'impertinente maladie qui choisit son monde et s'offre victimes de marque !

**

Quelques médecins ont voulu nier l'influenza comme affection promptement dite personnalité morbide, si vous préférez afin de ne pas employer un mot de français tiré du grec ils ont essayé de la rattacher à la fièvre dengue, à la grippe. J'estime qu'il est impossible de confondre ces affections.

L'influenza peut revêtir une forme se rapprochant de telle ou telle maladie, mais elle n'est jamais identique à la maladie mimée, elle en diffère toujours par plusieurs côtés qui ne sauraient échapper à l'attention d'un observateur consciencieux.

On peut dire que l'influenza se caractérise par une prédisposition marquée aux congestions d'organes.

En haut des allées, s'étagaient au contraire les pierres neuves, les croix chargées de couronnes, comme s'il y avait encore une jeunesse et une décrépitude pour les tombeaux. Ce contraste n'infligeait-il point un démenti aux idées d'Eva, au dogme de la survivance des âmes autour des sépulcres ? Les antiques peuplades grecques et latines, qui se transmettaient les cendres de tous les aïeux, pouvaient croire à cette durée, matérielle en quelque sorte, des Mânes. Mais, dans notre civilisation qui exile les morts loin des vivants et laisse si vite leur trace disparaître, une telle croyance est inadmissible. Les spirites répondent sans doute à l'objection par leur dogme de l'Erraticité momentanée et des réincarnations finales ; mais, que signifie cet ajournement du néant, ce mensonge d'immortalité ?

Alors, quel est le secret formidable qui plane sur cette cité des morts d'où l'on voit s'amoindrir là-bas, au fond de la vallée brumeuse, le Paris utilitaire et joyeux ?

René, arrivé en haut du cimetière, et les yeux égarés vers l'immense panorama de la capitale, sent renaître en lui l'idée biblique et chrétienne de l'absolue vanité des choses. L'acuité de ce sentiment s'accroît d'une angoisse

La foie, le poulmon, le rein, le cerveau, le tissu nerveux lui-même, etc. etc., peuvent se prendre et présenter des symptômes congestifs, que rien ne peut expliquer, sinon la présence dans l'organisme d'un poison particulier propre à la maladie et secreté sans nul doute par un microbe spécial.

— Ce microbe, quel est-il ?

— L'opinion la plus accréditée est que les globules rouges du sang sont envahis par des productions végétales qui poussent comme champignons qu'elles sont sur l'enveloppe du globe, le déformant, modifiant ses propriétés et ses conditions de vitalité.

— Après ?

— Cela vous est bien indifférent, n'est-ce pas ? et vous voudriez que votre médecin vous pût préserver du mal puisqu'il existe. Votre opinion, je la partage, admettons qu'il puisse y avoir opinion et raisonnement en dehors des savants en us qui certainement vont hausser les épaules, si par hasard ils lisent ces lignes, en me voyant vous conseiller de laisser de côté toutes les drogues, tous les médicaments, que ce soient pilules ou sirops, électuaires ou élixirs, pour ne prendre pendant les premiers froids, cela seulement pouvant augmenter votre force de résistance, qu'une verrée d'infusion froide de quinquina, le matin et le soir.

Pour préparer cette infusion, vous jetterez sur 30 grammes de quinquina jaune concassé un litre d'eau bouillante, vous laisserez refroidir, vous passerez à travers un linge et votre préservatif sera prêt.

— Mais si j'étais pris par la maladie, docteur, que faudrait-il faire ?

— Demandez-le à votre médecin ordinaire ami lecteur, le cas est assez grave, et retenez pour votre gouverne que l'influenza a fait plus de victimes que le choléra lors de la dernière épidémie.

Dernières Nouvelles

Paris, 19 novembre, 12 h. 39 soir

Le *Voltaire* annonce que le général Marin sera nommé directeur de l'École de cavalerie de Saumur.

(Dès lundi nous donnons cette nouvelle, reproduite également par tous les journaux de Maine-et-Loire.)

On télégraphie de Lens qu'une violente bagarre a eu lieu à Méricourt entre les grévistes et les non-grévistes. Un coup de revolver a été tiré. Au cours d'une rixe, six mineurs ont été grièvement blessés.

ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ÉCLAIRAGE AURORE

PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR En Bidons de cinq Litres Chez tous Détaillants HUILE COLZA EXTRA n° LAMPES et VEILLEUSES.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C^{ie}, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale 13 fr.

Sommaire du 15 octobre 1891

L'Abreuvoir (1 grav.), M. Thiébaud-Sisson. — Block-System et Electro-Sémaphores (3 grav.), M. A. Perreau. — L'armée de Bordeaux, nouvelle historique, M. Augustin Challamel. — Les troupes de voyage des Chinois (1 grav.), M. L. de Mil-loué. — Les cariatides dites de Puget, à Fréjus (1 grav.), M. Paul Janson. — Les Suisses à Paris (suite et fin), M. Edouard Rollet. — Mon dernier voyage à travers l'Oural et la Sibérie occidentale, suite et fin (3 grav.), M. Charles Rabot. — Les Nepenthes (1 grav.), M. Paul Hariot.

Marché de Saumur du Samedi 14 Novembre

Froment-commerce, l'hectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. balle (moyenne)	19 85	Veau	2
Méteil	—	Mouton	2 40
Seigle	—	Porc	1 60
Orge	11	Poulets la couple	4
Avoine	8	Dindonneaux	12
Sarrasin	—	Canards	5
Haricots blancs	26	Oies	11
Haricots rouges	24	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	—	(Eufs la douzaine	1 30
Noix	10	Foin, la charretée de	80
Châtaignes	12	780 kilog.	80
Sel les 100 kil.	15	Linzerue	39
Son	14	Paille	39
Pommes de terre, la barrique,	10	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	61	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 35	—	Charbon de bois, les	16
		100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

XIV

Le soir, en sortant du restaurant, René entra au café de Stockholm, comptant y trouver Rominsky ou Malvoisier qui lui donneraient des nouvelles. Ceux-ci n'étaient pas arrivés. Il s'installa seul à une table, et prit un journal en les attendant. Mais au lieu de lire, il s'abandonna de nouveau à un de ses incessants retours sur lui-même.

Son esprit était-il donc en voie de guérison ? Voici qu'il s'étonnait de ressentir moins vivement son habituel effroi de ce qui meurt ; et il cherchait la cause de cette subite amélioration.

Était-ce le résultat de la crise traversée tantôt ? Peut-être avait-il épuisé son mal dans ce terrible accès de spleen où l'avaient plongé l'aspect désolé des faubourgs et la promenade à travers les allées muettes du Père-Lachaise ? Était-ce un miracle de sa prière, un retour définitif aux croyances religieuses que lui avait déjà suggérées Maurice Clavier ? La comédie de la veille l'avait-elle en même temps guéri du spiritisme et du dogme cruel des réincarnations ? C'était tout cela sans doute, et aussi la crainte positive des poursuites judiciaires, qui avaient enfin dissipé ses mélancolies énervantes.

La pensée d'Eva, oubliée de tous après des

Étude M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
OU A LOUER**
DE SUITE

UNE MAISON NEUVE

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 11.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS

Rue du Marché-Noir, Saumur.

AVIS

Pour donner satisfaction aux personnes qui en ont fait la demande, **LES BAINS DE VAPEUR ET MASSAGES** seront donnés les **lundi, mardi, jeudi et samedi** de chaque semaine, au lieu du dimanche.

Aucune autre modification n'est apportée dans le service de l'établissement, contrairement aux affirmations malveillantes répandues dans le public.

La Directrice de l'établissement,
V^e SALMON-DORIGNÉ.

APPARTEMENTS à louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

LA
Régisse Sanguinée
GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 dans toutes Pharmacies.

Épicerie Parisienne

23, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT ET FILS

Fromages Extra		Saucissons de Lyon, d'Arles, de Lorraine	
Camembert (double-crème)...	0.60	Choucroute de Strasbourg, 1/2 k.	0.20
Brie (véritable).....	1/2 kil. 1.40	Poitrine fumée.....	1.60
Gruyère extra.....	0.90	Jambon désossé, roulé..	1.60
— Emmenthal.....	1.20	Saucisses fumées de	
Port salut.....	1.50	Strasbourg.....	0.15
Roquefort.....	1.60	Patés de Foie gras truffés	
Chester.....	1.90	de Strasbourg et de Ruffec	
Hollande.....	1.20	la terrine 1.75, 2.75, 3.75, 5 et 8 fr.	
PATÉS TRUFFÉS, ALOUETTES, BÉCASSES, GRIVES, PERDREAUX ET LIÈVRES la terrine 2.75 et 5 fr.			

Baisse de Prix sur les Cafés, Grillé bonne qualité 2.50 le 1/2 kil.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(3^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie **PAUL GODET**, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

Fournisseur de l'école de Cavalerie

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, **ERARD, PLEYEL, GAVEAU**, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL - BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Obligations du CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94.75	ACTIONS		Nord	1750	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	—
3 0/0 1891	93.65	Banque de France	4525	Orléans	1475	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	474
3 0/0 amortissable	95.50	Banque d'Escompte	403.75	Ouest	—	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	460.50
4 1/2 1883	104.15	Comptoir national d'Escompte	506.25	Compagnie parisienne du Gaz	1405	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	463
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	327.50	Transatlantique	567.50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	418
Oblig. 1855-60 3 0/0	541	Crédit Industriel et Commercial	530	Canal de Panama	25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	464
— 1865 4 0/0	523	Crédit Lyonnais	767.50	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1869 3 0/0	413	Crédit Mobilier	225	Autrichien 4 0/0 or	92	Est 3 0/0 anc. r. à 500	394
— 1871 3 0/0	407	Dépôts et Comptes courants	—	Dettes d'Egypte 6 0/0	747	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	446
— 1875 4 0/0	519	Société Générale	478.75	Hongrie 4 0/0 or	89.50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445.25
— 1876 4 0/0	519.50	Est	880	Italie 5 0/0	89	Nord 3 0/0 r. à 500	449.50
— 1886 3 0/0	405.50	Paris-Lyon-Méditerranée	1445	Portugal 4 1/2 1888	220	Orléans 3 0/0 r. à 500	447
Bons de liquidation	515	Midi	1275			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	—
						FONDS ÉTRANGERS	
						Emprunt russe 1862 5 0/0	—
						— 1889 4 0/0	93
						Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	87.30
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	435

siècles, avait même cessé de l'obséder, bien que la mort lui fût plus triste à envisager dans l'avenir que dans le passé.

Mais, s'il se trouvait soulagé de son effroi du néant, il n'était point pour cela guéri de son amour. Sa passion pour M^{lle} Cardenio avait seulement revêtu une forme moins mystique; c'était elle-même en sa réalité vivante et non plus son fantôme qu'il aimait.

Les sages exhortations de Maurice n'avaient qu'à moitié porté leur fruit; le journaliste avait arraché René à sa philosophie désespérée, mais point encore à la domination d'Eva; si la spirite avait cessé de régner sur son intelligence, la femme maîtrisait toujours son cœur. Ni la rude leçon du matin, ni les remords de sa conduite n'avaient suffi à le délivrer de cette obsession.

Seulement, il n'osait plus se la confesser à lui-même. Il travestissait, selon l'habitude des timides, ses défaillances en résolutions, et plaçait un faux point d'honneur à ne pas abandonner la jeune fille au moment où sombrait toute sa fortune. Le prétexte était vain, puisqu'Eva désirait depuis longtemps quitter la France, et que l'occasion de suivre son père à l'étranger allait enfin combler tous ses vœux.

Mais cette décision de M^{lle} Cardenio à l'exil épouvantait René qui s'efforçait de ne y pas croire. Il eût désiré savoir son amie errante et sans ressources dans Paris, afin de lui offrir asile à son foyer. Alors, là-bas, au bord de la mer, ils s'en seraient allés vivre ensemble. Peut-être eût-il passé des années très douces entre ses parents et cette femme tant aimée. Une telle solution conciliait ses devoirs de famille avec la passion qu'il ne vaincrait jamais.

Déjà il se perdait en des illusions de vie heureuse, arrangeant ainsi son mariage et son retour aux Sables-d'Olonne. Une main posée sur son épaule le réveilla.

— Tiens, c'est vous, Rominsky; eh! bien, quelles nouvelles? questionna-t-il.

— Mauvaises, mon cher, fit le médium; je vais vous conter ça tout à l'heure. — Pierre, ma demi-tasse!

Quand le garçon eût servi la consommation, Rominsky reprit:

— D'abord, vous savez que je n'ai pas le droit de me plaindre. Si je passe en correctionnelle, je l'aurai bien voulu; pourquoi ai-je été assez sot que d'écouter Maurice Clavier, et de consentir à le seconder dans une mystification dont je ne prévoyais pas du tout l'issue? Cela

m'amusait de créer des ennuis à Cardenio qui avait complètement cessé de me payer. Lui, va s'en tirer, comme toujours: il en sera quitte pour retourner dans son pays. Quant à nous, mon cher....

— Mais qui vous empêche, vous, de regagner la Russie?

— Personne, que monsieur le préfet de police.

— Bah!

— Parfaitement, mon cher; désormais on me file. Pas plus tard que ce soir, mon concierge m'a prévenu, — et il fallait voir de quel ton! — que deux agents étaient venus dans l'après-midi l'interroger sur mon compte. Et le digne homme m'a signifié mon congé, en ajoutant que le propriétaire n'avait pas l'habitude de loger chez lui des repris de justice. Vous voyez que ça va bien!

— Heureusement, fit le peintre, Maurice s'occupe de notre affaire. Mais savez-vous ce que devient M^{lle} Cardenio dans tout cela?

Rominsky murmura, secouant la tête:

— Alors, vous trouvez encore le temps de penser à elle? Vous n'êtes donc pas guéri de la manie de tirer les marrons du feu pour ces gens-là! Un escroc qui vous exploitait, une

farceuse qui se moquait de vous!

— Elle se moquait de moi? gémit René.

— Non, j'exagère. Je l'ai entendue même une fois vous défendre contre son père qui, lui, vous habitait de la belle façon; car, vous comprenez qu'à ses yeux, les honnêtes gens comme vous sont des imbéciles. Donc Eva prenait votre parti, peut-être parce qu'elle vous croyait spirite. Mais elle ajoutait qu'au fond, vous lui étiez du reste assez indifférent.

— Et hier encore elle me promettait presque le mariage! Elle mentait donc?

— Peut-être que non. L'amour et le mariage, cela fait deux. D'ailleurs, elle s'était toquée de vous pendant quelques jours, sans doute par jalousie contre une ancienne rivale, si j'ai bien compris quelques mots de Malvoisier. Mais du moment où elle vous a tenu sous sa domination, cela a cessé, soyez-en sûr. Et si elle a songé sérieusement depuis à écouter vos propositions, c'est qu'elle voyait quelque intérêt pratique à devenir madame de Mordanes.

(A suivre.)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel de Ville de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.